



ÉDITO



Chères Mesniloises et chers Mesnilois,

Le Conseil Municipal, le personnel communal et moi-même vous présentons, ainsi qu'à celles et ceux qui vous sont chers, nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour la nouvelle année. Que celle-ci vous apporte douceur et sérénité.

Après deux années très particulières et éprouvantes et un début d'année rempli d'incertitudes en raison des nouvelles difficultés sanitaires, nous devons nous efforcer de maintenir le cap et de continuer à vivre le plus agréablement possible.

C'est ce que nous avons déjà cherché à réaliser en 2021 en permettant aux enfants de notre école de bénéficier du meilleur apprentissage en continuant à doter les classes de TNI (tableau numérique Interactif) et de tablettes. Des olympiades de fin d'école ont été organisées pour leur plaisir. Un séjour dans le Périgord a été réalisé cet été leur permettant de partager de nombreuses activités sportives.

Notre village a poursuivi son embellissement grâce au positionnement dans la rue de Paris, de superbes arbres d'ornement ainsi que des décorations de Pâques et de Noël. Il a également insufflé le sens du partage et des retrouvailles par les différentes animations festives réalisées par une équipe dynamique.

Je vous invite à découvrir dans les pages qui suivent les réalisations en cours.

Bien sincèrement,

Le Maire
Martine BIDEL

DÉCORATIONS DE NOËL

Nous remercions comme les années passées, très chaleureusement, toute l'équipe du service technique de notre mairie pour cette nouvelle réalisation qui a su enchanter les petits et les grands.

Nous tenions aussi à remercier les petits Mesnilois qui ont posté leur lettre au Père Noël. Mais n'oubliez pas de préciser pour l'année prochaine vos noms, prénoms bien sûr, mais aussi votre adresse pour qu'il puisse vous répondre !

ENSEMBLE CONTRE LA COVID-19

Le virus est toujours là. Restons vigilants et continuons à appliquer les gestes barrières. Soyons solidaires et luttons ensemble contre le virus.



MÉTHANISEUR

Sur invitation du département, Madame le Maire à visiter en novembre le méthaniseur de Neuilly-en-Thelle. Cette visite n'a fait que conforter l'opposition du Maire de voir l'installation d'une telle infrastructure sur le territoire du Mesnil-Aubry et des communes avoisinantes.



SONDAGE BRUIT SUR LA RD 316

Sur demande de la municipalité, le département a diligenté une étude en vue de mesurer le bruit généré par cet axe. Les résultats sont attendus courant 1^{er} trimestre 2022.



CIRCULATION DES POIDS LOURDS

Depuis la réfection de la rue des Cholets, les poids lourds sont contraints d'emprunter des voiries telles que le Chemin des Fermes et la Rue du Stade qui ne sont pas adaptées à recevoir ce type de véhicules. Des études vont être lancées concernant l'aménagement et la sécurisation de celles-ci.



DÉMATÉRIALISATION DES DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME

Dorénavant les demandes d'urbanisme peuvent toujours être réalisées sous format papier mais également par voie électronique via la plate-forme dédiée GEOPERMIS.



ÉCOLE

EMPLOI

Le contrat de nettoyage de l'école a été dénoncé à effet du 1^{er} décembre, date à laquelle Jérémy, à qui nous souhaitons la bienvenue et qui a été recruté avec pour mission d'assurer la propreté et l'entretien de l'école, de la salle des fêtes et apporter son aide pendant les repas servis à la cantine.



FACTURATION

Les services fiscaux rencontrent depuis plusieurs mois des problèmes quant à l'envoi des titres de cantine. Suite à plusieurs plaintes de parents, il a été décidé que la commune adresserait à compter de janvier une facture pour information afin que les familles soient prévenues mois par mois des sommes à payer.



FÊTE D'HALLOWEEN

Les petits et les grands Mesnilois sont venus défiler dans les rues du Mesnil-Aubry, ce 31 octobre 2021. Bravo à ceux qui se sont maquillés et déguisés et sont venus, à la salle des fêtes bien décorée, danser sur des rythmes endiablés !



REPAS DES ANCIENS

▲ Le 20 novembre 2021, le repas des anciens a été organisé cette année « Chez AGO ». Un karaoké et quelques pas de danse, ont accompagné ce déjeuner grâce à un DJ venu pour le plus grand plaisir de tous.



REMISE DES PRIX

▲ Le 3 Décembre 2021, la Municipalité a remis divers prix aux étudiants ayant eu leur diplôme en 2021 mais aussi aux gagnants des concours des « citrouilles » et des « balcons fleuris ». Nadia, secrétaire de notre mairie a également reçu un prix pour la création de notre nouveau logo ainsi que Delphine DELRUE pour sa participation aux Jeux Olympiques de Tokyo. S'en est suivi un apéritif dinatoire très convivial.



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



▲ Pour cette année, les cérémonies ont commencé au cimetière d'Écouen en présence des maires d'Écouen, d'Ezanville et du Mesnil-Aubry, et de M^{me} Agnès RAFAITIN, Conseillère Départementale. Les porte-drapeaux des associations des anciens combattants étaient présents. Nous remercions les nombreux Mesnilois qui se sont déplacés et tout particulièrement M. Jean-Paul BEGUIN, que nous avons accompagné chantant la Marseillaise, et eu la chance d'écouter avec émotion, chanter le Chant des partisans. Un verre de l'amitié offert par la Municipalité a fait suite à la cérémonie.



DÉFILÉ DU PÈRE NOËL

▲ Le 17 décembre 2021, le Père Noël a distribué des chocolats aux enfants de l'École « La Clé des Champs » ainsi qu'à l'ensemble du personnel enseignant. Le soir venu, l'ensemble des classes a chanté sur la place de la Mairie ce qui a ravi les parents ! Les enfants se sont ensuite lancés à la recherche du Père Noël avec l'aide de tous les super-héros présents. Une fois retrouvé et installé dans son « traîneau » avec la Mère Noël, le Père Noël a défilé avec les enfants et les parents en distribuant des bonbons. Pour finir, les enfants ont réalisé avec le Père Noël la traditionnelle photo et ce en extérieur, la crise sanitaire nous ayant empêché de poursuivre les festivités dans la salle des fêtes. Merci à tous ceux qui ont contribué à ce que l'ensemble des Mesnilois passent une douce et féerique soirée !

À PROPOS DE...

ÉGLISE

Les études pour la restauration et la sécurisation de l'église ont débuté et une première réunion a permis d'identifier certains désordres de structure.



SALLE POLYVALENTE

Le permis de construire a été refusé par l'architecte des bâtiments de France. Après un RDV avec celui-ci en Décembre dernier, une nouvelle demande de permis devrait être déposée très prochainement.

SUBVENTIONS ACCORDÉES PAR LA CARPF

Grâce aux démarches réalisées par notre Maire, la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France a décidé d'octroyer des fonds de concours aux petites communes de moins de 1 000 habitants soumises au PEB qui ont un projet, alors qu'elles en étaient écartées jusqu'à présent ne pouvant remplir les critères imposés.

CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur Robert GAGNET occupe dorénavant la place de 1^{er} Adjoint au maire en remplacement de Monsieur Hervé DEZOBRY. En effet, le Conseil Municipal du 16 décembre a décidé par 11 voix « pour » et 2 voix « contre » de ne pas maintenir celui-ci dans ses fonctions d'Adjoint au maire en raison de son absence d'investissement au cours du présent mandat. Nous remercions toutefois celui-ci pour le travail accompli durant ses mandats de Maire. Un quatrième adjoint sera désigné à l'occasion du prochain Conseil.

AGENDA

DU 26 FÉVRIER AU 5 MARS 2022 VOYAGE AU SKI

20 petits Mesnilois auront la chance, si la crise sanitaire le permet, de séjourner à Thollon les Memises, en Haute Savoie, pour 7 jours de glisses!



GALETTE DES ROIS

La soirée théâtre du 30 janvier 2022 est annulée et reportée à une date ultérieure pas encore connue.

La crise sanitaire nous empêche pour le moment de programmer de nouvelles festivités. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des nouvelles programmations qui nous espérons, arriverons au plus vite.



GESTE CITOYEN

DÉCHETS

Il est rappelé que les bacs de déchets doivent être sortis au plus tôt la veille au soir de la collecte et rentrés en fin de journée après la réalisation de celle-ci. Tout conteneur demeuré sur le trottoir hors de cette période sera retiré définitivement par le personnel communal. De même, il est rappelé qu'il est



formellement interdit de déposer au pied des bornes d'apports volontaires tous déchets et encombrants.

Les cartons doivent être déchirés et insérés dans la borne.

Le non-respect de ces consignes constitue une contravention de deuxième classe passible d'une amende.

STATIONNEMENT

Il est intolérable que les personnes qui stationnent leur véhicule sur les trottoirs gênent le passage des piétons et des poussettes d'enfants qui se trouvent ainsi obligés d'emprunter la chaussée. La verbalisation va être renforcée.



CARNET

NAISSANCE:

- Le 01/09/2021 Benjamin YARAMIS
- Le 03/09/2021 Juliann SAK
- Le 11/11/2021 Andréa, Rita IDE

DÉCÈS:

- Le 19/11/2021 Sahin HANIFI

LE PETIT
Mesnilois
LE MAGAZINE DU MESNIL-AUBRY

Directrice de la publication:
Martine BIDEL

Comité de rédaction:
C. BARBAT, C. CLICHY, D. CHAUVOT, P. AUDOUARD,
P. ROBIN, S. DE JESUS GRACA, M. BIDEL

Conception, réalisation:
Agence RDVA - 01 39 90 10 00

Crédit photos:
Mairie du Mesnil-Aubry - RDVA

Impression:
Imprimerie Seugy Offset Services - 01 30 35 45 81

Dépôt légal à parution